

Rapport annuel 2009

Durant l'exercice écoulé, la Caisse de secours des médecins suisses a accordé son soutien à 31 médecins tombés malgré eux dans le besoin (ils étaient 40 en 2008) ainsi qu'aux proches et aux descendants de médecins décédés.

Pendant la même période, la Caisse a cessé d'apporter son aide à 13 personnes. Toujours en 2009, quatre nouveaux cas sont venus s'ajouter à la liste des bénéficiaires.

Les produits ont résulté de recettes provenant de dons pour un montant de 122 588 CHF (moyenne des dix dernières années: 156 256 CHF) ainsi que des intérêts et des dividendes du capital de la fondation, à hauteur de 68 224 CHF.

Concernant les charges, les contributions de soutien se sont élevées à 308 000 CHF (moyenne des dix dernières années: 319 503 CHF). Les dépenses administratives se sont montées à 45 195 CHF. Les trois postes les plus importants en sont la publication du rapport annuel dans le BMS et l'envoi, en décembre, de la lettre individuelle aux donateurs membres de la FMH pour un montant de 16 783 CHF, les frais de gestion de la fortune, de 16 314 CHF et les frais comptables de la Banque La Roche, de 5 380 CHF.

Les années où les cours étaient favorables, la différence entre les recettes provenant de dons, d'intérêts et de dividendes du capital et les charges était compensée par les gains boursiers. L'année dernière, aucun gain boursier n'a pu être réalisé. Cette évolution défavorable a entraîné une diminution du capital de la fondation, qui a ainsi passé à 3 092 600 CHF (2008: 3 163 274 CHF).

La fortune de la fondation est constituée par un mélange d'obligations et d'actions satisfaisant aux prescriptions de la prévoyance professionnelle (LPP).

Le compte d'exploitation, le bilan et la gestion de la fortune sont révisés chaque année par l'autorité de surveillance du Département de justice du canton de Bâle-Ville.

Les dons individuels inférieurs à 500 CHF forment l'essentiel du capital de notre fondation. Afin de réduire nos frais administratifs au strict minimum, nous renonçons à remercier personnellement les donateurs. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

Les comptes annuels de la Caisse de secours ont été révisés par la fiduciaire Axt Treuhand, laquelle a constaté que la comptabilité était tenue dans les règles. Nous la remercions vivement de son travail. Pour des informations détaillées, le lecteur se référera au compte de résultat et au bilan publiés ci-après.

Je remercie chaleureusement tous les membres de la Commission pour le travail qu'ils ont accompli à titre bénévole durant l'exercice passé sous revue. J'adresse également mes sincères remerciements à Messieurs J. Kobler et W. Mahrer de la Banque La Roche & Co pour la tenue de la comptabilité et la gestion de la fortune.

La commission de fondation de la Caisse de secours des médecins suisses:

Dr U. Leibundgut, président

Mme le Dr S. Stöhr

Dr U. Lüscher, trésorier

Correspondance:
Dr U. Leibundgut
Lange Gasse 78
CH-4052 Bâle

Compte postal de la Caisse de secours des médecins suisses: 40-644-3 Basel

Comptes annuels 2009 (en francs)

Bilan au 31 décembre 2009		Actifs	Passifs
Comptes Banque La Roche		75 583.83	
Compte Postal		147 352.12	
Débiteur impôt anticipé		16 245.05	
Titres		2 853 419.25	
Compte de régularisation des passifs			19 983.70
Provision sur titres			852 000.00
Fortune au 31 décembre 2009			
Dr. J. Ambühl-Stiftung	90 000.00		
Dr. J. Genhard-Stiftung	20 000.00		
Dr. J. B. Wutz-Stiftung	19 450.75		
Caisse de secours au 1 ^{er} janvier	2 094 275.50		2 223 726.25
Changement de l'exercice			-3 109.70
		3 092 600.25	3 092 600.25
Compte d'exploitation pour 2009		Charges	Produits
Dons			1 225 588.00
Revenu sur capital			68 224.10
Ajustement provision sur titres			68 000.00
Ajustement change			1 745.50
Profits sur titres (non réal.)			1 572 688.05
Contributions		308 000.00	
Frais de banque et d'administration		45 195.20	
Intérêts débiteurs		17.05	
Pertes sur titres (réal.)		67 723.10	
Changement de l'exercice		-3 109.70	
		417 825.65	417 825.65